

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur

Cahier d'acteur déposé par :

CFDT Education Formation Recherche Publiques



**ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES**

EN BREF

La CFDT Education Formation Recherche Publiques est un syndicat général qui porte un projet de transformation du système éducatif pour qu'il soit moins élitiste, plus équitable, plus efficace, tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

Notre portons un syndicalisme de propositions et de dialogue en vue d'obtenir des résultats

Contacts :

- Catherine Nave-Bekhti : cnavebekhti@efrp.cfdt.fr
- Caroline BRISEDOUX : cbrisedoux@efrp.cfdt.fr
- Cécile ROSSARD : crossard@efrp.cfdt.fr

La CFDT Education Formation Recherche Publiques est un syndicat général. Elle syndique toutes les catégories de personnels exerçant dans les écoles, collèges, lycées, dans l'enseignement supérieur et la recherche publique, ainsi que les agents de Jeunesse et Sports, de l'Enseignement Agricole Public et des CROUS. Son projet est le fruit de revendications élaborées collectivement ; ses revendications n'opposent pas les uns aux autres

Nous sommes un syndicat confédéré, investi au sein de la CFDT sur les questions interprofessionnelles : sociales, économiques, sociétales... Avec la CFDT, nous agissons pour l'émancipation des travailleurs, la réduction des inégalités et la lutte contre toute forme de discrimination.

Notre objectif est de transformer le système éducatif pour qu'il soit moins élitiste, plus équitable, plus efficace, tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

Nous sommes attachés à la solidarité, à la laïcité, à la démocratie, à la justice sociale, au respect de la dignité de la personne humaine et à son émancipation.

Défendre l'émancipation de chaque individu, c'est lui reconnaître le droit d'être acteur de sa propre vie, de participer librement à la vie collective des milieux (sociaux, professionnels, politiques) dans lesquels il évolue, en se formant un jugement et une opinion et en pouvant l'exprimer

Notre rôle est de défendre les droits ainsi que les intérêts matériels et moraux, autant individuels que collectifs des agents publique de notre champs.

Notre façon d'agir : écouter, refuser le dogmatisme et les totalitarismes, rechercher la cohérence, faire des propositions et assumer des priorités, dialoguer, agir en vue d'obtenir des résultats.

NOS CONSTATS

En France, aujourd'hui, les temps de l'enfant sont dictés par des considérations extérieures à ses besoins : logiques économiques, contraintes d'organisation du monde du travail, pression des examens, enjeux touristiques, transports... Ce cadre ne tient pas suffisamment compte des rythmes biologiques et des multi-dimensions des besoins des enfants.

Des réflexions existent dans certains territoires depuis longtemps. Des expérimentations ont eu lieu sur la réduction du temps scolaire de la semaine en allongeant l'année scolaire, d'autres portent sur la complémentarité scolaire-périscolaire avec des temps d'accompagnement scolaire (devoirs), des activités qui permettent des projets communs. Enfin, il y a des cadres nationaux institutionnalisés qui favorisent la pensée des temps en synergie : semaine de 9 demi-journées dans le premier degré, cités scolaires pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les projets éducatifs de territoire, les dispositifs médico-sociaux intégrés aux établissements scolaires (Unités autisme, DITEP, classe externalisées et PAS).

Les obstacles rencontrés sont les moyens disponibles principalement humains, la difficulté à se retrouver dans les différentes couches de projets et d'acteurs et qui n'ont pas tous les mêmes périmètres. Enfin, les professionnels n'ont pas les mêmes contraintes horaires. Il est complexe d'y trouver des temps communs pour construire ensemble. Quand le temps scolaire se termine, les professionnels du périscolaire et de l'extrascolaire commencent le leur, les parents seront eux disponibles plus tard en soirée.

Mais toutes ces initiatives peinent à prendre en compte le besoin de « mieux de temps » et notamment de « mieux d'école ». La solution la plus courante est de faire plus avec des programmes toujours plus denses, ne laissant aucune marge pour des pédagogies actives ou une adaptation aux élèves à besoin éducatif particulier et en ajoutant toujours plus de missions dévolues à l'école au travers des éducations à (développement durable, aux médias et à l'information, EVAR-S, savoir nager, savoir rouler...). Par ailleurs, les cadres réglementaires existants sont souvent trop contraignants pour aller plus loin dans le qualitatif. Au final, on obtient des temps qui s'ajoutent, notamment pour les élèves les plus fragiles : Activités Pédagogiques Complémentaires dans le premier degré, devoirs faits au collège.

Le calendrier scolaire annuel est contraint par le cadre réglementaire (calendrier défini nationalement pour 3 ans), par les examens terminaux (DNB, CAP, Baccalauréat). Il ne laisse aucune possibilité d'adaptation aux réalités locales comme les réalités climatiques. Un consensus existe pour faire évoluer le calendrier vers un rythme plus régulier d'alternance temps scolaire – congés scolaires, construit au sein du conseil supérieur de l'éducation en 2024 avec une réduction à deux zones géographiques. Cette proposition n'a pas été prise en compte par les gouvernements depuis lors.

A ce jour le système éducatif français reste un des plus ségrégués d'Europe. Les élèves subissent la pression évaluative de façon négative, qu'ils soient en situation de réussite ou d'échec, de pression évaluative de façon négative. Les élèves ont bien conscience de la compétition scolaire qui se joue. Nos élèves, les plus en difficultés sont les grands perdants de cette compétition

NOS PROPOSITIONS

- Notre projet syndical : une école émancipatrice et une école pour toutes et tous.
 - Le temps – l'espace – les relations : mieux de temps plutôt que plus d'école. Nous proposons d'interroger : les moments de la journée, les lieux, l'environnement social, les polarités qui sont mises en jeu. L'enfant est-il assis ou debout, statique ou dynamique, devant écran ou hors écran, utilisant sa motricité ou sa cognition uniquement, créatif ou réflexif, récepteur ou émetteur, décideur ou suiveur, calme ou sollicité, seul ou avec, avec ou contre, rentable ou récréatif ? (Si on empile différents temps avec différents acteurs mais qui sont tous sur les mêmes polarités - cognitif, assis, rentable, réflexif – on ne répond pas aux besoins des enfants).
 - Il faut du temps pour dialoguer et construire des temps qualitatifs et cohérents entre les différents professionnels de l'enfance (y compris le médico-social), d'autant plus que les réalités et les cultures professionnelles sont éloignées. **Ce temps doit être reconnu dans le temps de travail et rémunéré.** Pour les enseignants, il pourrait prendre la forme de pondérations qui réduisent les obligations en termes de temps d'enseignement (le face à face pédagogique). Organiser des **formations communes** dans un cadre réglementaire qui permette à tous les professionnels concernés d'y participer sur leur temps de travail.
- Les choix éducatifs ne sont pas neutres. Ils reposent sur des finalités et des normes sociétales. Chaque élève doit être évalué-e sur la base de sa progression individuelle et doit bénéficier d'un parcours adapté à ses aspirations, ses besoins et ses aptitudes, sans référence unique et permanente à une norme supposée universelle et à un référentiel de niveau.
- Les équipes pédagogiques doivent pouvoir prendre des décisions pour modifier l'organisation interne de la journée du cadre scolaire. Il faut renforcer le pouvoir de décision des équipes éducatives dans les établissements du second degré et créer un statut pour l'école dans le premier sans quoi les équipes n'ont aucune autonomie financière ou de décision. Donner de la marge dans les obligations de service des enseignants. Dans le premier degré, il s'agit de désynchroniser les obligations des professeurs du temps scolaire et affecter des enseignants en plus que le nombre de classes ainsi que des emplois type AED pour assurer d'une part des missions de vie scolaire et d'autre part prendre en charge des temps face élèves type devoirs faits. Dans le second degré, il faut renforcer les vies scolaires pour garantir des temps éducatifs informels qualitatifs.
 - Avoir plus d'adultes passe aussi par un renforcement de l'attractivité des métiers. Des postes restent vacants faute de candidats : médecins scolaires, assistantes sociales, infirmières, psychologues.
 - Il est nécessaire d'envisager des aménagements des rythmes et des calendriers scolaires au regard des conditions climatiques locales, ponctuelles ou récurrentes. D'autre pays ont des horaires saisonniers. Les territoires d'outre-mer ont leur propre calendrier scolaire.
 - La participation des parents à travers leurs fédérations dans la vie des établissements et des écoles est à soutenir. Il importe de dénoncer les idées et pressions d'extrême-droite véhiculées par des associations de cette mouvance. Face à des horaires de réunions peu compatibles et à une implication qui pèse majoritairement sur les femmes, il est nécessaire d'étudier la reconnaissance par un statut ou un droit à congé, des représentants de parents d'élèves.